

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - B2024/004922 - 2023 B 00914 - 828 241
380 - 9 PEAKS

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise 9 PEAKS

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 30 Rue de la Tête d'Or 69006 Lyon

SIREN

8 2 8 2 4 1 3 8 0

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

				Exercice N clos le							
				3 0 0 9 12 0 13							
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *	010		012					
			Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *			028	2 892	030	2 862		30		
	Immobilisations financières * (1)			040	3 708	042			3 708		
	Total I (5)			044	6 600	048	2 862		3 738		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070					
		Autres* (3)		072	1 002	074			1 002		
	Valeurs mobilières de placement		080	217 965	082			217 965			
	Disponibilités		084	32 914	086			32 914			
	Charges constatées d'avance*		092	63	094			63			
	Total II		096	251 944	098			251 944			
Total général (I + II)				110	258 544	112	2 862	255 683			
PASSIF								Exercice N I		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*							120		1 000	
	Écarts de réévaluation							124			
	Réserve légale							126		100	
	Réserves réglementées*							130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*					131	)	132			
	Report à nouveau							134		160 177	
	Résultat de l'exercice							136		33 144	
	Subventions d'investissement							137			
	Provisions réglementées							140			
	Total I							142		194 421	
Provisions pour risques et charges							Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*							166		739	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	29 479)	172		60 522	
REVENUS	Produits constatés d'avance							174			
	Total III							176		61 261	
Total général (I + II + III)								180		255 683	
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 405		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 9 PEAKS		Néant ☐				
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018				
				Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 3				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210				
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services*	217		218	89 815		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée*			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230	142			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	89 957			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises)*			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	4 020			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243 477	244 477			
	Rémunérations du personnel*			250	31 500			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	15 828			
	Dotations aux amortissements*			254	224			
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	52 049		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	37 908			
Produits financiers (III)		280	1 086	Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	5 849	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	33 144			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	33 144	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 849			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	38 993	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	38 993	372		

Société 9 PEAKS
SARL au Capital social de 1.000 Euros
53, rue de l'Eglise
69170 Valsonne
RCS 828 241 380

*Copie Certifiée, sous l'honneur
conforme à l'original, le 10
juillet 2024*



**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE DE LA SARL 9 PEAKS
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2023**

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 septembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice clos le 30 septembre 2023 est d'une durée de douze mois.

Le chiffre d'affaires s'élève à 89.815 Euros.

Eu égard à la situation défavorable de la conjoncture économique, nous tâcherons d'assurer une bonne maîtrise des frais généraux pour conserver un équilibre financier dans l'entreprise.

RESULTAT AFFECTATION

Examen des comptes

Nous vous précisons que les comptes ont été établis suivant les principes comptables et les modes d'évaluation généralement admis.

- ☐ Le résultat avant impôt de l'exercice s'élève à : 38.029 Euros.
- ☐ Les frais généraux sont de : 4.020 Euros.
- ☐ Le résultat net comptable est de 33.144 Euros.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de la façon suivante :

- ☐ Report à nouveau : 33.144 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la SARL 9 PEAKS s'élèveront à 194.421 Euros.

La rémunération de la gérance pour l'exercice 2023 est de 49.500 Euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention de ce type n'a été réalisée au cours de l'exercice.



Société 9 PEAKS
SARL au Capital social de 1.000 Euros
53, rue de l'Eglise
69170 Valsonne
RCS 828 241 380

*Copie certifiée, sur l'honneur
conforme à l'original, le 10
juillet 2024*


PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
le 14 décembre à 9 heures,
au siège social,

Les associés de la SARL 9 PEAKS, société à responsabilité limitée au capital de
1.000 Euros, divisé en 1.000 parts d'un Euro chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Etaient présents,
Monsieur Gaël SERVAUD détenteur de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales,
Madame Marion BAUDOUIN détentrice d'une part sociale.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Les points suivants ont été adoptés :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clôturant le 30 septembre 2023 et quitus au gérant pour sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Deuxième résolution

Affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice clôturant le 30 septembre 2023 de 33.144 Euros
de la manière suivante :

Report à nouveau : 33.144 Euros

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de la SARL s'élèveront à 194.421 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Troisième résolution

La rémunération de la gérance pour l'exercice 2023 est de 49.500 Euros.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée
à 10H.

